ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958 - DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

3e CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DE DÉFENSE DES LIBERTÉS

Français, Françaises.

La consultation électorale à laquelle vous êtes appelés, c'est l'occasion qui vous est offerte par un bulletin de vote, de pouvoir sauvegarder vos libertés, votre patrimoine familial ou si vous consentez à la Socialisation.

Les libertés des Familles et des Métiers sont les premiers droits naturels, comme le droit au bonheur.

La garantie des libertés familiales et professionnelles est le premier devoir de l'Etat. Sa fonction essentielle est d'y satisfaire.

Le métier qui fait vivre

Un homme qni ne possède pas d'indépendance économique ne peut être libre.

Le droit au travail est un droit naturel.

La possibilité d'exercer son métier en est la garantie.

La propriété individuelle est légitime, elle doit être défendue comme telle, et garantie par l'Etat.

La liberté d'association des professionnels doit leur permettre d'organiser les professions en vue du bien commun et de défendre leurs libertés économiques contre les empiétements de l'Etat, qui n'a légitimemeut, en ce domaine, qu'un rôle d'arbitre.

La famille pour laquelle on vit

L'Etat doit reconnaître les droits de la famille aux chefs de famille, l'autorité de décider souverainement de l'éducation de leurs enfants.

Convaincu de la nécessité absolue et urgente de réaliser la liberté effective de l'enseignement, je lutterai en toutes circonstances pour obtenir en France, un statut de la liberté de l'enseignement comme dans les autres pays européens.

L'Etat doit garantir l'égalité des charges familiales et des avantages sociaux, ainsi que la libre transmission du patrimoine familial.

Le Système de la 4e République, la gabegie de l'Etat, la ruine du franc, ont provoqué la décadence du revenu de nos professions, indispensable à la vie décente de chaque français.

Ce fut le sens du référendum. En votant OUI le peuple français espérait que çà changerait. Pour œuvrer ensemble, Commerçants pour vos magasins, Artisans pour vos ateliers, Cultivateurs pour conserver vos fermes et vos libertés, Ouvriers, contre l'embrigadement des Entreprises d'Etat.

Pour opposer l'Union des hommes libres à la mise en place du collectivisme qui les condamne à l'esclávage.

Barrage au collectivisme

C'est pourquoi, faute de consentir au collectivisme tous les chefs de famille, tous les professionnels, devant l'urgence d'un péril précis aux conséquences irréversibles, doivent ensemble constituer **LE FRONT UNI DES DÉFENSES DES LIBERTÉS.**

Français et Françaises Réfléchissez
Du Bulletin de vote, dépend
votre Avenir, et celui de vos enfants,
Votez pour la Défense des Libertés.

Vu, le Candidat :

Léon JUHEL

Négociant à Coutances
Juge suppléant au Tribunal de Commerce
Ancien Combattant — Prisonnier de Guerre

Remplaçant éventuel :

Maurice HOPQUIN

Commerçant à St-Sauveur-Lendelin
Ancien Combattant - Prisonnier de guerre
Interné Patriote - Évadé

HERVE GARLAN, IMP. - COUTANCES